Comment lutter contre le moustique tigre ?
Il réapparait chaque année à la fin du printemps.
Publié le 06/06/2024 – Mis à jour le 27/01/2025

Depuis quelques années, le moustique tigre a colonisé l'Île-de-France. Cet insecte particulièrement invasif peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le virus zika.
Pour lutter contre sa prolifération nous avons tous un rôle à jouer.
Éliminez les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants…).
Videz les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes…).
Changez l'eau des plantes et fleurs chaque semaine.
Vérifiez le bon écoulement des gouttières.
Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins…) et les piscines hors d'usage.

Information de contact

Hôtel de Ville
Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi
8h30-12h
Fermé l'après-midi
Accueil sans rendez-vous
Démarches sur rendez-vous
Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon
Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe
Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h
Fermée l'après-midi
et le samedi
Accueil sans rendez-vous
Démarches sur rendez-vous
Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt
Tél. : 01 41 28 19 40